

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 20 Janvier 2021

A quoi servent les cotisations ? l'Urssaf lance un mini-site pour expliquer les cotisations sociales



Pour comprendre d'où viennent les cotisations sociales et ce qu'elles financent, l'Urssaf met en ligne un mini-site intitulé

« à quoi servent les cotisations sociales ? » www.aquoiserventlescotisations.urssaf.fr

Ce site, à visée pédagogique, présente de manière simple et ludique le fonctionnement de la protection sociale française :

le site emmènera le visiteur à chaque étape du parcours de la cotisation, de sa collecte, avec l'analyse d'une fiche de paie, à son versement sous forme de prestation. Employeurs, salariés ou entrepreneurs, chacun pourra choisir son niveau d'information parmi les nombreux éléments disponibles, en piochant dans les différentes rubriques.

La mise en ligne de ce site s'inscrit dans la mission d'information et de prévention de l'Urssaf, qui vise à **sensibiliser les usagers** sur son rôle mais aussi sur la responsabilité de chacun dans ce système afin d'en assurer le financement solidaire et durable.

Pour Yann-Gaël Amghar, Directeur général de l'Acoss : « La crise que nous traversons a mis en évidence l'importance de notre modèle social et notre rôle d'amortisseur social. Avec ce site, nous souhaitons rappeler qu'il nous revient à tous d'en assurer le financement ».

Contact presse :

Odile Taillard - Tél. : 06 19 90 63 90 - Email : odile.taillard@urssaf.fr

Le réseau Urssaf en quelques mots

Accompagner les employeurs et entrepreneurs dans le cadre d'une relation de service simple et personnalisée pour assurer la collecte des cotisations avec efficacité et équité, en tant que recouvreur social performant (0,24% de frais de gestion), tels sont les enjeux majeurs des Urssaf.

Sa raison d'être au sein de la Sécurité sociale : financer le modèle social français, avec 534,4 milliards d'euros encaissés auprès de 9,8 millions de cotisants.

Sa mission sociale : garantir aux travailleurs le bénéfice d'une protection sociale (couverture santé, retraites, prestations familiales) liée à l'exercice de l'emploi dans un cadre légal.

Sa mission économique : faciliter les démarches des entrepreneurs et garantir le respect des règles sociales indispensables à une concurrence équitable.

